

novembre 2018

Ensemble

un couteau dans la plaie !



***HONTE à ces pseudo représentants du personnel
qui préfèrent saboter des avancées sociales
importantes pour des raisons
bassement électoralistes !***

En ne se présentant pas au CT du 22 novembre 2018, les représentants FO ont empêché la tenue de celui-ci...

À ce CT (O.J. au verso) devaient être votés des rapports particulièrement favorables au personnel municipal et constituant un progrès de taille (**la monétisation du CET, la création d'un compte épargne retraite, l'avancement de la plage variable du matin à 7h30, l'ajustement du régime indemnitaire, l'actualisation des astreintes...**)

Après avoir essayé en vain de récupérer **ces avancées sociales que NOUS avons demandées** depuis le printemps dernier et finalement obtenues, ce syndicat préfère saboter le CT et mettre en péril ces progrès pour faire parler de lui deux semaines avant les élections professionnelles !!

Le prétexte ? Le dossier du temps de travail présenté au CT.

Nous ne sommes pas d'accord non plus avec ce dossier ; mais la politique de la chaise vide n'a aucun intérêt :

- . Pas de débat signifie pas de possibilité de faire réfléchir l'administration et de faire évoluer le dossier
- . Pas de débat signifie que le personnel risque de rester dans le collimateur du Parquet National Financier.
- . Pas de débat signifie que le dossier passera en force lors du prochain CT.

La position anti-sociale de ce syndicat qui s'accroche à sa politique clientéliste n'est pas admissible !

L'image négative de fonctionnaires municipaux manifestant sous les fenêtres du pavillon Daviel alors que plus d'un millier de gens sont sans logement et que des services se démènent pour leur venir en aide, non plus !

Voulez-vous encore de ces gens-là, héritiers d'un passé obsolète pour vous représenter ?

La difficulté de défendre vos intérêts face à une administration elle-même obsolète et dépassée, est démultipliée par la présence dans les instances paritaires de ces gens qui, détachés depuis tellement d'années, ne connaissent plus vos contraintes quotidiennes et ne savent plus ce qu'est le travail. Il faut faire face à l'administration d'un côté et à l'incompétence dangereuse de l'autre !

**Nous ne lâcherons rien pour vous obtenir
quand même ces avancées sociales !**



ensemblecftccgcvdm@gmail.com

**“On ne meurt pas de se casser la figure.
On ne meurt pas d’humiliation.
On meurt d’un coup de couteau dans le dos.”**

Jacques Brel

COMITÉ TECHNIQUE

Jeudi 22 novembre 2018 – 9 heures
2^{ème} Salle des Commissions – Pavillon Daviel

ORDRE DU JOUR

Adoption du compte-rendu du Comité Technique du 27 septembre 2018

Direction Générale des Services

- Organisation des cycles de travail dans les services municipaux et dérogation à la durée annuelle du temps de travail pour les agents de la Police Municipale.
- Mise en place d’un dispositif d’horaires variables.
- Modification des dispositions relatives à l’alimentation du Compte Epargne-Temps (CET).
 - Indemnisation et prise en compte au sein du Régime de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) des droits épargnés sur le CET.
- Ajustement du Régime indemnitaire 2018.
 - Elargissement du bénéfice de l’indemnité pour service de jour férié à l’ensemble des adjoints du patrimoine éligibles.
- Actualisation du dispositif des astreintes et des permanences.
- Actualisation du règlement général des logements de fonction et ses annexes.
 - Transfert de personnels de la Ville vers la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre d’un transfert de compétences.
 - Organisation des Directions et Services de Ressources Partagées et renforcement des missions transverses du réseau des DRP et SRP.
- Organisation et composition du CHSCT.

Délégation Générale à la Sécurité

- Ajustement de l’organigramme de la DGSEC et réforme des cycles spécifiques à certaines unités de la délégation.

Délégation Générale Urbanisme Aménagement et Habitat

- Rapport de présentation modifié sur le projet de recours à une DSP (concession de travaux et de service public) pour l’aménagement et l’exploitation du Parc des expositions de Chanot.

Délégation Générale Architecture et Valorisation des Equipements

- Ajustement de l’organigramme de la DGAVE.

Délégation Générale Ville Durable et Expansion

- Création d’un second emploi de DGA au sein de la DGVDE.

**Le 6 décembre prochain,
vous avez la possibilité de faire changer la donne !
Ne ratez pas l’occasion !
Mobilisez-Vous !
Allez voter et ne vous trompez pas de représentants !**